



Section Yvelines : snpes.pjj.fsu.78@gmail.com

Le 18 juin 2022

Cher.e.s collègues,

Depuis les annonces de la DPJJ en date du 21 avril 2022, s'agissant du complément de traitement indiciaire de 183 euros dans le cadre de la conférence des métiers de la filière éducative et sociale, nous avons pu organiser une résistance autour d'un principe simple. S'il doit y avoir une revalorisation salariale, **elle doit s'appliquer à toutes et tous**. Il nous semble **indécent** que certains personnels de catégorie C soient exclu.e.s de cette revalorisation, d'autant plus qu'ils et elles sont déjà les personnels les moins rémunéré.e.s de notre administration.

Faire bloc, faire corps, agir ensemble au nom des valeurs d'égalité et de solidarité nous apparaît indispensable. **Qui serions-nous si nous ne soutenions pas la mobilisation de nos collègues AA dans un instant où la victoire est possible ?** Qui serions-nous si nous ne nous organisions pas pour permettre aux AA de notre département d'être payé.e.s correctement, alors même qu'ils et elles absorbent des missions de plus en plus lourdes ?

A l'heure où les missions RH et de Gestion, où l'utilisation de logiciels « imparfaits » viennent complexifier la tâche de nos collègues, nous estimons qu'il est impératif que ceux-ci voient leur rémunération augmenter. Il nous apparaît que la possibilité de les intégrer à la « prime Ségur » est importante, mais qu'elle dépend aussi de leur mobilisation et de **notre mobilisation**.

Nous vous proposons donc de vous joindre au mouvement de grève du 23 juin afin de démontrer que nous ne lâcherons rien sur les salaires de tous les agents et agentes et que

nous ne laisserons pas nos Adjoint.te.s Administratifs.ves faire l'objet d'un traitement clairement défavorable et injuste.

Nous sommes bien conscient.e.s qu'une journée de grève peut être lourde financièrement pour les personnels. **Aussi, nous proposons aux éducateurs et éducatrices du département qui le souhaiteraient, de soutenir financièrement la grève des AA afin de parvenir à un taux de grévistes le plus proche possible de 100%.**

Nous, éducateur.trice.s, qui toucherons le rattrapage du CTI sur la paie du mois de juillet, proposons, dans un souci d'équité, que **chaque éducateur.trice utilise une dizaine d'euros pour compenser la journée de grève de nos collègues.**

Dans ce contexte, nous appelons donc à la grève du 23 juin massivement et encourageons une solidarité financière dans les équipes, afin de faire de cette mobilisation pour les AA un succès et une victoire salariale !

Pour ceux et celles qui le souhaitent, un rassemblement est prévu de 11h30 à 13h30 devant la Direction Générale des Politiques Publiques, 30-34 rue Babylone, 75 007 Paris Métro Sévres-Babylone ligne 10 ou Saint François-Xavier ligne 13: Faites du bruit !

La section SNPES FSU PJJ des Yvelines



Secrétariat National du SNPES-PJJ/FSU

Adresse : 54 Rue de l'Arbre Sec, 75001 Paris

Téléphone : 01 42 60 11 49

Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com



Pour la défense de toutes les catégories de personnels, votez SNPES-PJJ/FSU